



Réunion du Comité Syndical

du 11 mars 2020

CS - 2.06
Compte Administratif 2019

RAPPORT
Présenté par Monsieur Jacques BONIN
Vice-Président

Le onzième jour du mois de mars de l'année deux mil vingt à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Études et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, est de dix-huit, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur André HELLE, président, pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Étaient présents :

- Délégués titulaires :

G.B.C.A. : MM. Tony KNEIP, Jacques BONIN, Olivier DEROY, Miltiade CONSTANTAKATOS.

S.M.I.C.T.O.M. : MM. Patrick MIESCH, Denis KUNTZMANN, Emile EHRET à partir du point 2.06, Gilles HEINRICH, Jean-Luc ANDERHUEBER.

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Claude BRUCKERT, Pierre VALLAT.

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

G.B.C.A. : NÉANT.

S.M.I.C.T.O.M. : NÉANT.

C.C.S.T. : NÉANT.

Le quorum est atteint : 11 présents

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

G.B.C.A. : NÉANT.

S.M.I.C.T.O.M. : M. André PICCINELLI.

C.C.S.T. : M. Jean LOCATELLI

Étaient excusés

- Délégués titulaires :

G.B.C.A. : Mmes Marie-Line CABROL, Marie-Laure FRIEZ ; MM. Damien MESLOT, Jean-Claude MARTIN.

S.M.I.C.T.O.M. : M. Hervé GRISEY.

C.C.S.T. : NÉANT.

- Délégués suppléants :

G.B.C.A. : NÉANT.

S.M.I.C.T.O.M. : Félice ZWINGELSTEIN

C.C.S.T. : NÉANT.

Étaient absents

- Délégués titulaires:

G.B.C.A. : NÉANT.

S.M.I.C.T.O.M. : NÉANT.

C.C.S.T. : NÉANT.

- Délégués suppléants:

G.B.C.A. : Mme Christiane EINHORN, MM. Thierry PATTE, Yves GAUME, Pierre-Jérôme COLLARD, Jean-Marie HERZOG, Michel BLANC, Stéphane GUYOD, Bernard GUILLEMET, Pierre BARLOGIS.

S.M.I.C.T.O.M. : Mme Catherine METRAL ; MM. Luc SENGLER, Thierry STEINBAUER, Michel JACOBBERGER.

C.C.S.T. : MM. Frédéric ROUSSE, Thierry MARCJAN.



Réunion du Comité Syndical

du 11 mars 2020

CS - 2.06

Compte administratif 2019

RAPPORT
Présenté par Monsieur Jacques BONIN
Vice-Président

En application des dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical est tenu de se prononcer sur le compte administratif de l'année écoulée, avant le 30 juin de l'exercice en cours.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Comité Syndical élit un président pour cette partie de l'ordre du jour, à savoir Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER.

Le SERTRID ayant opté pour un assujettissement à la TVA, les montants indiqués sont des montants H.T.

Le compte administratif 2019, dont un exemplaire est annexé au présent rapport, fait apparaître les résultats d'exécution suivants :

	Fonctionnement	Investissement	
Recettes	12 751 505,38 €	24 951 724,35 €	
Dépenses	11 256 147,17 €	24 777 259,38 €	
Résultat de l'exercice	1 495 358,21 €	174 464,97 €	1 669 823,18 €
Résultat antérieur reporté	2 000 000,00 €	-397 648,96 €	1 602 351,04 €
Résultat de clôture	3 495 358,21 €	-223 183,99 €	3 272 174,22 €
Restes à réaliser		-364 755,21 €	-364 755,21 €
Résultat cumulé	3 495 358,21 €	-587 939,20 €	2 907 419,01 €

Ces résultats sont conformes à ceux du compte de gestion arrêté par le Comptable.

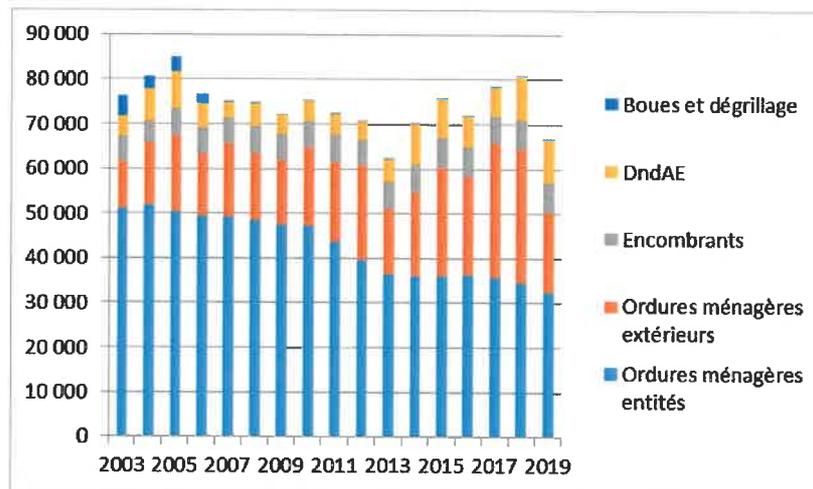
Les **mouvements de l'exercice** enregistrent des écritures de refinancement d'emprunt, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes pour chacune des sections, soit 285 000 € en fonctionnement et 20 446 192.86 € en investissement.

Pour permettre la comparaison avec les exercices antérieurs, ces écritures seront neutralisées dans l'ensemble du rapport.

Les **restes à réaliser** correspondent aux dépenses et aux recettes d'investissement, engagées mais non encore réalisées à la clôture de l'exercice. Pour 2019 ces restes à réaliser concernent uniquement des dépenses, à savoir :

c/21 Matériel	68 808.74 €
c/23 Travaux	295 946.47 €
Total	364 755.21 €

S'agissant d'un syndicat comme le SERTRID, la photographie de la situation financière issue du compte administratif se lit parallèlement avec les conditions d'exploitation de l'Écopôle. L'exercice 2019 est l'un des moins prolifiques depuis la mise en service de l'Écopôle, avec seulement **66 586 tonnes** traitées, soit un niveau de gisement inférieur aux prévisions budgétaires de l'exercice, et même inférieur au seuil symbolique des 70 000 tonnes/an en deçà duquel le SERTRID n'est descendu qu'une seule fois depuis la mise en service de l'Écopôle.



Évolution des gisements traités, de 2003 à 2019

La dynamique d'exploitation a ainsi connu un réel coup d'arrêt, qui s'explique par des conditions d'exploitation dégradées, principalement à compter de l'été, et plus largement durant le deuxième semestre.

Cette situation trouve son origine dans le dysfonctionnement des pompes alimentaires. Elle n'a pas permis au SERTRID de respecter le plan d'apports 2019 et l'a également contraint à refuser des déchets, malgré les contrats en cours. Ce dysfonctionnement a été identifié et corrigé depuis.

1. Dépenses d'investissement

1.1 Vue d'ensemble dépenses réelles

Les dépenses réelles d'investissement s'infléchissent légèrement (- 1.97%, soit 87 K €).

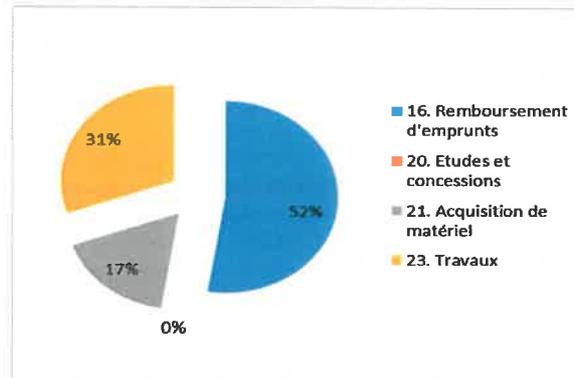
Ce fléchissement impacte exclusivement les dépenses d'équipement (-8.81%, soit 199 K €). Celles-ci sont néanmoins de 2.05 M € pour l'exercice.

Le SERTRID a conservé un rythme d'investissement soutenu, avec une moyenne annuelle de 1 957 K € sur les trois derniers exercices clos.

Dans le même temps, les dépenses financières (remboursement de la dette en capital), qui représentent plus de la moitié des dépenses réelles de l'exercice, connaissent une hausse supérieure à 5% (soit 112 K €). Elles sont adossées au rythme de remboursement de l'encours.

	2017	2018	2019	Écart	Évol*
20. Frais d'études	15	10	0	-10	-100,00%
21. Acquisition de matériel	361	610	738	128	20,98%
23. Travaux	1 180	1 638	1 321	-317	-19,35%
Total dépenses d'équipement	1 556	2 258	2 059	-199	-8,81%
16. Remboursement dette en capital	2 113	2 160	2 272	112	5,19%
Total dépenses réelles	3 669	4 418	4 331	-87	-1,97%

Dépenses réelles d'investissement 2017-2019, en K €

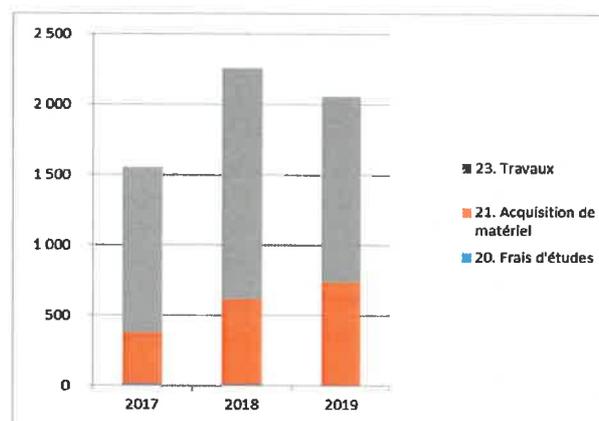


Ventilation par chapitre des dépenses réelles d'investissement 2019

1.2 Dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement ont donné lieu à réalisation à hauteur de 2 M € : bien qu'en baisse par rapport à 2018 (- 8.81%), ce niveau de dépenses s'inscrit dans la moyenne des trois derniers exercices clos. Les restes à réaliser, qui correspondent aux dépenses engagées mais non mandatées sur l'exercice, sont comptabilisés distinctement : ils représentent une enveloppe de 364 K €.

Le taux brut de réalisation du PPI 2019, hors restes à réaliser, est de 42% des prévisions. En incluant les restes à réaliser, ce taux passe à 49%.



Évolution en K € des dépenses d'équipement 2017-2019

Les enveloppes mobilisées concernent principalement l'ensemble fours chaudières (soit 676 K €), les pompes alimentaires (376 K €) et les convoyeurs mâchefers (352 K €).



L'effort d'investissement reste cohérent avec l'objectif d'amélioration du taux de disponibilité des installations. Il est soutenu par des ressources exclusivement issues de l'autofinancement.

1.3 Dépenses financières

Les dépenses réelles d'investissement sont constituées à 52% par des dépenses financières, qui correspondent au remboursement de la dette en capital, soit 2,2 M € pour l'exercice.

Au 31 décembre 2019, la capacité de désendettement (encours de la dette/épargne brute) est de 22,25 ans.

Ce ratio détermine le nombre d'années qui serait nécessaire pour éteindre totalement la dette si la collectivité y consacrait la totalité de son épargne brute annuelle.

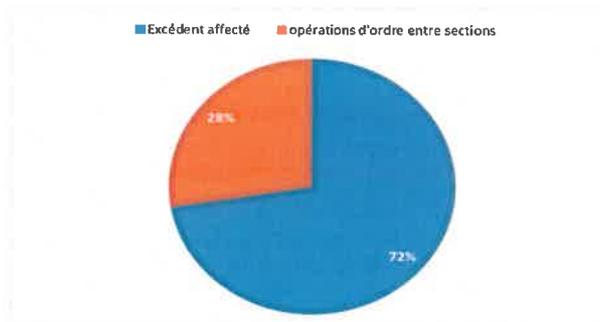
2. Recettes d'investissement

La totalité de nos recettes d'investissement sont des recettes propres : dotations et réserves (excédent capitalisé), opérations d'ordre entre sections. Tout recours à l'emprunt est exclu.

10. Excédent affecté	3 259
total recettes financières	3 259
total recettes réelles	3 259
040. Opérations d'ordre entre sect.	1 245
Total recettes d'ordre	1 245
Total recettes	4 504

Recettes d'investissement 2019, en K €

Le SERTRID a ainsi tenu sa ligne directrice qui est de ne pas mobiliser de nouveaux financements.



Ventilation des recettes d'investissement 2019

La capacité d'autofinancement reste préservée : les marges dégagées ont permis le remboursement de la dette en capital et la prise en charge des investissements nécessaires au maintien et à l'amélioration du niveau de performance de l'outil industriel.

3. Dépenses de fonctionnement

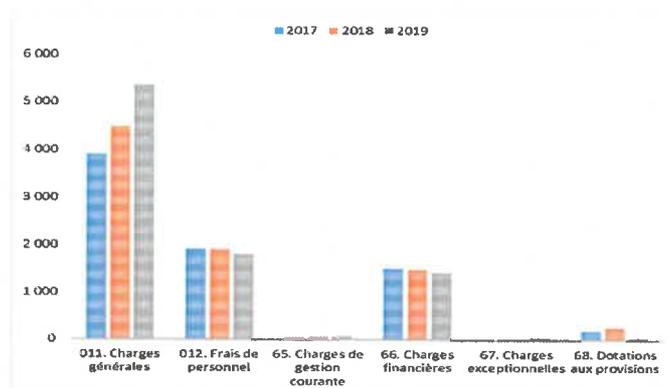
3.1.1 Vue d'ensemble dépenses réelles

La progression des dépenses réelles de fonctionnement hors TGAP s'élève notablement, en hausse de 6.60%, soit 540 K € par rapport à l'exercice précédent.

C'est principalement l'évolution des charges générales (hors TGAP) qui explique cette hausse, les autres postes apparaissant, soit stabilisés, soit en baisse.

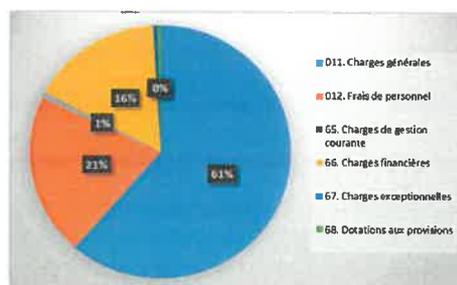
	2017	2018	2019	Écart	
	hors TGAP			n/n-1	Évol°
011. Charges générales	3 898	4 476	5 355	879	19,64%
012. Frais de personnel	1 910	1 901	1 796	-105	-5,52%
65. Charges de gestion courante	61	74	70	-4	-5,41%
total dépenses gestion courante	5 869	6 451	7 221	770	11,94%
66. Charges financières	1 504	1 475	1 417	-58	-3,93%
67. Charges exceptionnelles	10	1	47	46	4600,00%
68. Dotations aux provisions	200	260	42	-218	-83,85%
total dépenses réelles	7 583	8 187	8 727	540	6,60%

Évolution des dépenses réelles de fonctionnement, hors TGAP, en K €



Sur ces bases, la structure d'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement hors TGAP fait apparaître, pour l'exercice 2019, des postes majeurs qui sont :

- les charges générales (61%)
- les frais de personnel (21%)
- les charges financières (16%)



Ventilation des charges de fonctionnement 2019, hors TGAP

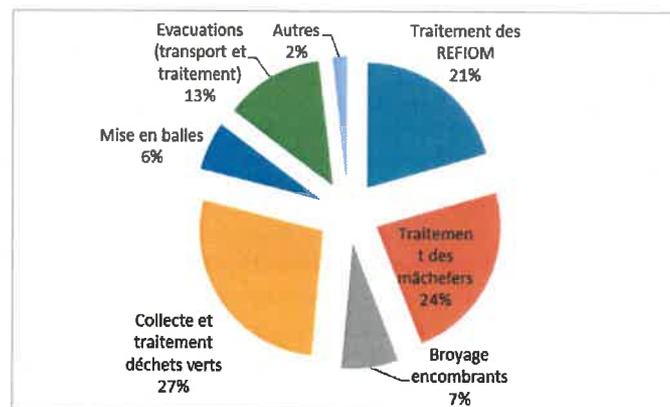
3.1.2 Détail des dépenses réelles

Les charges générales progressent de près de 20% sous l'effet principalement des prestations de service, ce seul poste représentant le tiers du montant total des charges générales. Au cours de l'exercice, le SERTRID a eu recours à la mise en balles (135 K €), de même qu'à des évacuations de mâchefers (505 K€) pour pallier l'absence de débouchés dans le cadre de la convention avec EIFFAGE ROUTE NORD-EST, et, situation exceptionnelle, aux évacuations (283 K €).

Ces charges générales se ventilent comme suit :

Fiscalité (TGAP + taxes foncières)	1 038
Fluides / Electricité / Carburants / Combustibles	473
Assurances	274
Prestations de service	2 148
Entretien bâtiments / nettoyage	263
Entretien matériel roulant	201
Entretien autres biens mobiliers	488
Maintenance	237
Réactifs	359
Analyses et contrôles	102
Autres	768
	6 351

Les coûts induits par la valorisation des déchets issus de l'incinération (mâchefers et REFIOM), représentent 44% du montant total des prestations de service. Le poste « Evacuations », particulièrement sensible durant l'exercice en raison des désordres techniques subis, entre à hauteur de 13% des dépenses totales, dont la ventilation apparaît comme suit pour l'exercice :



Ventilation des prestations de service 2019

Les frais de personnel apparaissent en baisse (- 105 K €, soit 5,52%), conséquence d'un solde entrées/sorties négatif pour l'exercice (moins 1), et du décalage entre la survenance des vacances de poste et la prise d'effet des nominations intervenant en compensation.

Au 31 décembre 2019, l'effectif, tous statuts confondus, est de 36 agents.

Les charges financières baissent légèrement (- 58 K €, soit près de 4%).

La hausse des charges exceptionnelles est due à une pénalité de 39 K € pour tonnages non traités dans le cadre du marché SENERVAL.

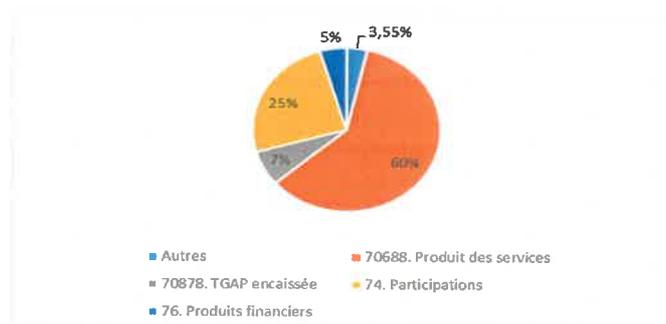
4. Recettes de fonctionnement

4.1 Vue d'ensemble

Le SERTRID subit en 2019 un net recul du bloc recettes, qui s'explique par la baisse des tonnages entrants, inférieurs aux prévisions budgétaires. La situation est la conséquence de problèmes techniques prolongés, liés aux dysfonctionnements des pompes alimentaires, ayant notamment engendré un arrêt total usine, avec un impact direct et durable sur la capacité à respecter le plan de charges de l'exercice.

	2017	2018	2019	Écart	Évol°
013. Atténuation de charges	26	22	35	13	59,09%
70688. Produit des services	11 101	9 007	7 481	-1 526	-16,94%
70878. TGAP encaissée	910	955	861	-94	-9,84%
74. Participations	28	3 103	3 090	-13	-0,42%
total recettes gestion courante	12 065	13 087	11 467	-1 620	-12,38%
76. Produits financiers	580	580	580	0	0,00%
77. Produits exceptionnels	47	73	73	0	0,00%
78. Reprise sur provisions	30	0	346	346	
Total recettes réelles	12 722	13 740	12 466	-1 274	-9,27%

Évolution recettes réelles 2017-2019, en K €



Ventilation des recettes réelles de fonctionnement 2019

4.2 Détail du produit des services

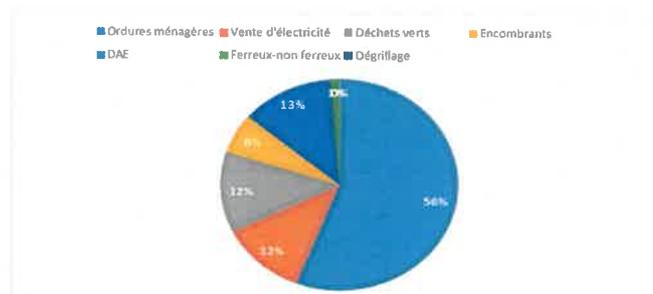
L'exercice 2019 marque un coup d'arrêt à une dynamique positive d'exploitation, avec seulement 66 586 tonnes traitées, avec pour conséquence principale une baisse des recettes.

Les recettes hors TGAP, adossées à l'évolution du tonnage traité, se répartissent de la façon suivante, étant précisé, en termes de comparaison, que l'exercice 2017 est le dernier comportant une seule et unique facturation à la tonne :

	2017	2018	2019	Écart n/n-1	Evol°
Ordures ménagères (traitement et transport)	7 706	5 217	4 177	-1 040	-19,93%
Vente d'électricité	810	1 266	877	-389	-30,73%
Déchets verts	923	957	930	-27	-2,82%
Encombrants (traitement et transport)	906	485	457	-28	-5,77%
DndAE	630	856	943	87	10,16%
Ferreux-non ferreux	115	219	91	-128	-58,45%
Dégrillage-boues	11	7	6	-1	-14,29%
	11 101	9 007	7 481	-1 526	-16,94%

Les recettes proviennent à plus de 55% du traitement des ordures ménagères.

L'ensemble des postes du bloc recettes apparaît en baisse, à l'exception des DndAE, qui progressent sous le double effet des tonnages et des tarifs arrêtés par conventions.



Ventilation du produit des services 2019

5. Autres éléments de présentation

5.1 Déchets végétaux

15 498 tonnes ont été collectées, transportées et traitées sur la période de référence.

Les éléments spécifiques aux déchets végétaux, extraits du compte administratif 2019, à sont présentés ci-après.

En dépenses

Article	Détail	Montant en € HT
c/611	Prestation de service externalisée (Sundgau Compost)	590 391.74
	<i>dont transport</i>	288 176.65
	<i>dont traitement</i>	302 215.09
	Sous-total (1)	590 391.74
	Frais de structure (8.5%)	50 183.30
	Sous-total (2)	50 183.30
c/2158	Acquisition de 2 bennes (Ets GILLARD)	10 660.00
	Sous-total (3)	10 660.00
	Total dépenses (1+2+3)	651 235.04

	Solde disponible	278 657.56
	<i>dont part GBCA</i>	146 407.41
	<i>dont part SMICTOM</i>	77 695.82
	<i>dont part CCST</i>	54 554.33
	Sous-total (4)	278 657.56
Total (dépenses + solde disponible) (1+2+3+4)		929 892.60

En recettes

Article	Détail	Montant en € HT
c/70688	Facturation du service	929 892.60
	<i>dont GBCA</i>	488 568.00
	<i>dont SMICTOM</i>	259 274.40
	<i>dont CCST</i>	182 050.20
	Total recettes	929 892.60

5.2 Coûts d'incinération

Le SERTRID supporte majoritairement des coûts fixes, déliés des tonnages traités. Les charges variables, adossées au tonnage, sont constituées par l'achat d'électricité, les réactifs, les prestations de service, la TGAP.

Sur la base des éléments extraits du compte administratif 2019, au regard des tonnages traités pendant l'exercice et comparativement aux exercices précédents, les coûts d'activité peuvent être ressortis comme suit :

Coûts d'exploitation	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Tonnages traités	75 718	71 880	78 319	80 634	66 586
Charges variables (€/T)	30.53	26.11	27.72	34.86	46.61
Charges fixes (€/T) avec GER	117.67	121.45	111.67	81.76	99.05
Total des charges (€/T)	148.20	147.56	139.39	116.62	145.66
<i>dont part annuités (€/T)</i>	39.67	41.10	38.80	/	/
Total charges fixes hors annuités (€/T)	78.00	80.35	72.87	81.76	99.05
Total charges hors annuités (€/T)	108.53	106.46	100.59	116.62	145.66
Recettes de valorisation (€/T) <i>Vente d'énergie, ferreux et non ferreux</i>	18.94	17.48	11.80	18.42	14.54

L'impact du remboursement de la dette ayant été neutralisé pour la première fois en 2018 dans une part fixe supportée par les seules entités, le montant des charges fixes diminue mécaniquement à compter de cette même date.

Les coûts 2019 reflètent les contraintes d'exploitation, avec des charges variables et fixes en hausse.

5.3 Capacité d'autofinancement

Recettes réelles de fonctionnement	12 466 K €
Dépenses réelles de fonctionnement	9 725 K €
CAF brute	2 741 K €
Remboursement capital de la dette	2 272 K €
CAF nette	469 K €

